

**DEMANDE D'AUTORISATION DE CAPTURE ET LÂCHER  
DE LAPINS DE GARENNE DANS LE BUT DE REPEUPLEMENT**

*Code de l'Environnement article L 424-11*

*Arrêté ministériel du 7 juillet 2006 modifié*

Je soussigné, NOM et Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone fixe : .....

N° de téléphone portable : .....

Adresse électronique : .....

Agissant en qualité de :     <sup>(1)</sup> propriétaire     détenteur du droit de chasse     lui-même

Ai l'honneur de solliciter auprès de M. le Préfet de Loire-Atlantique, l'autorisation de CAPTURER à l'aide de furets, bourses, filets (ou autres à préciser) :

.....lapins de garenne sur le(s) territoire(s) suivant(s) :

Commune de CAPTURE	Lieux-dits (écrire en majuscules)	Nom, qualité (2) et signature pour accord du détenteur du droit de chasse si différent du demandeur

pour les TRANSPORTER et les RELACHER dans un but de repeuplement sur le(s) territoire(s) suivant(s), dans des garennes aménagées :

Commune de LACHER	Lieux-dits (ÉCRIRE EN MAJUSCULES)	Nom, qualité (2) et signature pour accord du détenteur du droit de chasse si différent du demandeur

Je désire organiser ces opérations pendant l'ouverture générale de la chasse aux dates suivantes :

.....

Cas d'urgence à préciser (en période de fermeture de la chasse) : .....

.....

J'atteste avoir reçu l'accord des exploitants du lieu des lâchers dont les noms suivent :

A....., le.....  
(signature)

(1) cocher la case correspondante

(2) propriétaire, possesseur, fermier

 L'accord écrit du détenteur du droit de chasse doit être joint pour les captures effectuées dans les terrains exclus des A.C.C.A. (périmètre de 150 mètres autour de toute habitation).

Demande à transmettre à :  
FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LOIRE-ATLANTIQUE  
12 bis, boulevard François Blaino – CS 40413 – 44204 NANTES CEDEX 2  
Tél : 02 40 89 59 25 – Fax : 02 40 35 34 81 – E-mail : fdc44@wanadoo.fr

⇒ **AVIS DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS**

*Attestant, pour le territoire où le lâcher est sollicité l'existence de garennes aménagées en nombre suffisant.*

***N.B. : l'utilisation d'un enclos de pré lâcher est obligatoire en dehors de la période d'ouverture générale de la chasse***

Observations :            **AVIS FAVORABLE**  
                                       **AVIS DÉFAVORABLE ( Préciser le motif du refus )**

A....., le.....  
(signature et cachet)